

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 21 DÉC 1923

J. G. BOUCHER, rédacteur

SOUHAITS de l'Honorable P.J. Véniot Premier Ministre

Bathurst, N.B. 20 décembre, 1923

Le Madawaska,
Edmundston, N.B.

A la population de cette Province et du comté de Madawaska en particulier, je souhaite un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année.

(signé) P. J. VENIOT.

SOUHAITS de nos Députés, l'Honorable J.E. Michaud et le Dr. L.J. Violette.

A l'occasion des Fêtes, nous souhaitons un Joyeux Noël et une bonne et Heureuse Année à tous nos lecteurs aussi bien qu'à toute la population du comté de Madawaska.

(signé) J.E. Michaud, M.P.P.
(signé) Dr. L.J. Violette, M.P.P.

SOUHAITS de notre Député fédéral M. Pius Michaud, avocat.

A l'occasion de Noël et du Jour de l'An, je me permets d'offrir mes souhaits les plus sincères aux citoyens des comtés de Madawaska et Restigouche.

(signé) Pius Michaud, M.P.

charmante histoire est de beaucoup la moins sott. Vraiment, n'est-ce pas pitoyable d'occuper les jeunes intelligences à ces niaiseries!

On se souvient, sans doute, de ces personnages stupides et grossiers qui ont, pendant des années, déshonoré par leur attitude grotesque et leurs bêtises, certains grands journaux du Canada. Les enfants avaient pris leur langage, et ne parlaient plus que de leurs aventures. Chacun put se rendre compte alors jusqu'à quel point cette littérature avilissante a de prise sur les jeunes esprits.

Mais voici un quatrième reproche, qui est beaucoup plus grave encore: c'est que ces publications illustrées sont d'une "immoralité dangereuse" en rendant ridicule tout ce qui est respectable. Les petits ou les grands héros, dont on fait admirer les exploits, sont de vilains garnements, espions, menteurs, voleurs, paresseux, méchants, — bref, enlaidis de tous les défauts, voire de gros vices.

Et ce n'est pas encore tout. On va même, dans ces feuilles, jusqu'à salir des institutions sacrées, comme le mariage et la famille. Les pères et les mères, les grands-parents, les frères, les oncles, tous ceux enfin que les enfants doivent apprendre à entourer de respect, d'affection, de vénération, sont ridiculisés avec une instance perverse, tournés en bourriques avec le cynisme le plus révoltant. Il n'y a plus d'autorité qui soit à l'abri des railleries et des attaques malveillantes. Ces monstres d'enfants, dont on nous expose les exploits, se font philosophes à leurs heures, et affichent effrontément, à la fin de leurs sottises historiques, — afin que personne ne ignore — la théorie de leur morale. Cette morale, en rapport avec les actes qu'elle explique, est peut-être celle des fainéants et des vauriens, elle n'est sûrement pas celle des honnêtes gens, et surtout elle n'est pas la morale chrétienne. C'est de l'anarchie et du vice que l'on prêche ainsi aux enfants, c'est l'exemple du désordre et de tous les déréglés dont leur âge est capable, que l'on propose à leur attention ingénue; aussi les familles, et la société même, se ressentent à la longue de la pernicieuse influence de cette prédication néfaste.

Ah! que l'on regrette pour la jeunesse d'aujourd'hui, en voyant ce déluge d'immoralités qui fond sur elle, que l'on regrette qu'elle n'ait pas ces bons contes colorés, que nos parents nous mettaient autrefois entre les mains, et qui faisaient nos délices, quand nous avions cinq ans. Ces images n'étaient certes pas des chefs-d'œuvre; mais elles avaient du moins sur celles d'aujourd'hui, qui sont encore moins artistiques, l'avantage de ne nous représenter l'humanité que dans des proportions et des attitudes normales et saines, de nous apprendre qu'il est toujours honteux de mentir, que la gourmandise et le vol sont des vices, que la vieillesse est vénérable et que les parents sont sacrés.

Il est temps que les parents se ressaisissent et n'aient pas de leur appui les publications malsaines destinées à l'enfance. Qu'ils arrachent ces feuilles infectes des mains de leurs enfants, et qu'ils jettent ces poisons distillés par la bêtise humaine! Ces précautions s'imposent avec une urgence d'autant plus pressante, que dorénavant les enfants s'approcheront plus tôt de la Table Sainte. Il est de toute nécessité que l'on entoure les âmes des petits, des soins, d'une diligence éclairée, afin de les préserver de tout vilain contact, et d'en faire des dignes temples de Jésus-Christ.

"La Semaine Paroissiale"

ES PROTESTANTS ET LA LETTRE DU CARDINAL BEGIN

Des commentaires venant de Toronto — Déclarations de prêtres catholiques et de ministres protestants.

A MONTREAL

Toronto, 18. — La récente lettre pastorale du Cardinal-archevêque de Québec a eu un écho ici. Plusieurs personnages ecclésiastiques ont fait des déclarations à ce sujet. Le curé de l'église St-Patrice, M. l'abbé Burke a dit ce qui suit: "La lettre du Cardinal Bégin a le cachet des premiers temps de l'Eglise. Elle est grandement opportune. Trop de gens professent la religion du Christ des lèvres seulement, quand leur conduite morale est en contradiction avec cette profession. La lettre du cardinal est une déclaration de guerre contre le néo-paganisme. Puisse-t-elle être un cri de ralliement. Puisse-t-elle réveiller les chrétiens partout."

Un autre prêtre, parlant de cette lettre, a dit ce qui suit: "Cette lettre exécute simplement les recommandations du Pape."

Chez les Protestants.

Le clergé protestant a même jugé à propos d'appuyer la condamnation de la danse. Le Rév. Dr. N. surintendant général de l'église méthodiste, a dit que le cardinal Bégin avait parlé comme un homme hautement inspiré, ajoutant: "Bien qu'il semble adopter une attitude extrême sur la question de la danse, il est parfaitement correct à ce point de vue."

Le Rév. T. Albert Moore, secrétaire du département méthodiste du service social, a déclaré de son côté: "Le cardinal Bégin a certainement dû avoir sous les yeux des faits graves lorsqu'il a publié sa lettre pastorale. Le fait d'avoir parlé si catégoriquement sur la menace des danses lascives, modernes, le cinéma, les pièces de théâtre, l'immodestie et le commerce illicite des boissons, ne peut manquer d'inciter tous les citoyens respectables à se modérer sur ces points. L'énergique déclaration du cardinal Bégin va influencer un grand nombre de Canadiens tant dans l'église protestante que l'église catholique."

Le Rév. Canon Charles Inglis, du service social anglican, a donné son opinion comme suit: "Je ne crains pas de m'exprimer franchement sur ce sujet. Je pense que les danses modernes ou les femmes ne sont pas habillées sont

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège social: MONTREAL

Capital autorisé \$5.000.000.00

Capital payé \$3.000.000.00

Fonds de Réserve et Profits Accumulés \$1.525.000.00

122 Succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard.

10. Vous pouvez déposer vos argent toujours remboursables à demande et recevoir 3 p.c. d'intérêt l'an, les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 31 mai et le 30 novembre de chaque année.

20. En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces Messieurs examinent les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30. Pour la commodité de tous, les dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.00) sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Succursale à Edmundston:

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage.
F.-H. BOURGOIN, gérant local.

AUX MEMBRES du CONSEIL GENERAL et à TOUS LES MEMBRES De la SOCIÉTÉ MUTUELLE L'ASSOMPTION

A l'approche des belles fêtes de Noël et du Jour de l'An, il est de mon devoir comme votre président général, de vous formuler mes meilleurs souhaits. Je vous souhaite donc à tous et à ceux qui vous sont chers, un Joyeux Noël et une bonne et Heureuse Année. Que cette année que nous allons bientôt commencer, soit une année de progrès pour notre société. Puisse le bon Dieu bénir vos entreprises et les mener à bonne fin. Je vous souhaite de plus une bonne santé, de la chance et selon la formule sacrée en Acadie, le Paradis à la fin de vos jours.

(signé) Jean-Paul Chiasson,
Président-général

Lamèque, N.B., le 20 décembre 1923.

LES "FUNNY PAPERS"

Il s'agit de ces journaux illustrés, anglais et français, qui chaque semaine, et même chaque jour, s'offrent à la curiosité des enfants. Leur nombre s'est multiplié, et ils ont une clientèle avide et nombreuse.

Or, il est triste de voir quelle besogne de perversion morale et intellectuelle accomplissent trop souvent ces journaux illustrés. Suivons l'échelle ascendante des reproches motifs qu'on peut leur faire.

Le premier reproche porte sur la "laidure grotesque des images". Ce sont d'horribles pâtés colorés, aux figures grimées. C'est à croire que les auteurs prennent plaisir à profaner les traits si beaux de la physionomie humaine, et, qui est grave, c'est qu'ils présentent les personnes les plus respectables sous des accoutrements outrageusement ridicules. On conçoit que cette vision de la laidure tue chez l'enfant le respect, base de la bonne éducation, et le sentiment du beau, cette aile indispensable à l'âme qui veut s'élever.

Le deuxième reproche est contre "le style grossier et barbare" dont sont coutumiers ces journaux illustrés. A les lire, on en reconnaît plus rien de la belle langue française, ni de l'anglais, et il faudrait un dictionnaire bien particulier pour entendre cet ignoble argot et ce "slang" des voyoux. Les conséquences sont désastreuses; les enfants prennent l'habitude du langage trival, et comme tout se tient, avec la trivialité du langage, ils ont la trivialité des pensées, la trivialité des moeurs, de telle sorte qu'à ce commerce vulgaire, ils éteignent en eux la clarté du génie français et en suppriment la haute distinction, — et n'apprennent de l'anglais que ce qui peut servir à les rendre ridicules et inintelligibles.

Nous arrivons au troisième reproche: ce sont les histoires incohérentes, stupides, invraisemblables, qui constituent la manière ordinaire des journaux illustrés. Les enfants sont invités au "culte de la Bêtise". En voulez-vous des exemples? Ouvrez la première venue de ces publications; vous y verrez des jolis contes illustrés comme celui-ci: Un petit fanaron a été surpris dans une forêt par des voleurs; il est dépouillé de sa montre, de ses vêtements et enterré jusqu'au cou. Survient un loup, qui prend la tête du petit pour une borne, s'assied dessus, secou ses sucs et balance sa queue. John saisit la queue au passage avec ses dents. La douleur fait fuir le loup, qui arrache John de son trou et le sauve. Est-ce assez bête? Et notez que cette

simplement disgracieuses. Non seulement ces femmes pas habillées sont des sujets de terribles tentations pour les jeunes gens mais elles se mettent elles-mêmes dans le danger. Je ne peux trouver de mots assez énergiques pour exprimer ma désapprobation."

Mais le Canon Vernon du même département, approuve la danse. "Evidemment, dit-il, il est bon de surveiller les salles de danse, mais l'injonction du cardinal Bégin est trop générale."

Le Rév. Dr. W.T. Graham, de l'église baptiste, dénonce carrément les danses modernes, et s'accorde parfaitement avec le cardinal Bégin sur tous les points.

Le "STAR" et la

lettre du Cardinal

Le "Montréal Star" publie un article éditorial intitulé: "Une Pastorale à point". Commentant la lettre pastorale de son Eminence le Cardinal, le rédacteur du Star dit: "La lettre pastorale du Cardinal Bégin publiée dans le Star aujourd'hui sera lue et rencontrera l'approbation des esprits bien pensants. Certaines manières de danser sont devenues de plus en plus répugnantes de plus en plus immodestes; le trait caractéristique de ces danses est l'inconvenance."

Les bonnes danses d'il y a trente ans procurent tout le plaisir raisonnable qu'une personne raisonnable peut souhaiter. Elles étaient modestes, gracieuses et plus dignes d'une bonne société. Les danses mauvaises sont devenues un peu avant la guerre et l'esprit téméraire et plein d'audace qui a suivi celle-ci a contribué à leur

expansion jusqu'au déshonneur.

Lorsque l'Eglise catholique parle sur un tel sujet, elle parle avec autorité, avec détermination et avec le pouvoir de faire appliquer ses ordonnances. Quoique les égoïstes protestants puissent par exhortation et par la dénonciation du haut de la chaire, faire beaucoup dans ces cas, il faut le constater avec regret, elles n'ont pas le pouvoir de faire appliquer leurs conseils.

Le plus tôt il y aura une condamnation autorisée de toutes ces sortes d'indécences dénoncées actuellement, le mieux ce sera pour la santé et la morale du peuple. Le plus tôt il y aura un retour vers les amusements raisonnables le mieux ce sera pour le bien-être de la société.

L'âme est sujette à la maladie mais l'âme-malade est, dans une large part, négligée et, en général dirigée par des avisés bien peu rénumérés, alors que le corps malade a à sa disposition des myriades de médecins bien payés.

CLAIR, N. B.

Il y a deux semaines, Achille Lévesseur a été trouvé coupable de vente illicite de boisson. Il a du payer l'amende.

GARDE-MALADE

Je serai à la disposition de quiconque aura besoin d'une personne pour soigner les malades. Longue expérience et de service jour et nuit. S'adresser à:

Mme Téléphore Collin
Bloc Théo. Michaud